

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil Péri-scolaire « La ribambelle »

SAINT-AGATHON



2019/2020

Carte d'identité de l'accueil périscolaire

Nature : Accueil Périscolaire
Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en
période scolaire
De 7h15 à 8h35 le matin et de 16h30 à 18h45 le soir

Organisateur : Mairie de Saint-Agathon 22200
3 Place du Bourg
Téléphone : 02 96 44 95 91

Publics accueilli : Enfants âgés de 2 ans et demi à 11 ans
Capacité d'accueil maximum : 50 enfants

Implantation : « *La ribambelle* »
Rue Pors Ar Bornic
09 66 94 77 58

Les locaux



Les locaux sont récents puisqu'ils ont été fabriqués en 2011.

Voici comment sont agencés les locaux :

- 1 bureau de direction
- 1 hall d'entrée
- 1 local avec les produits d'entretiens
- 1 bloc sanitaire homme et femme séparés
- 1 local poubelle
- 1 jardin d'hiver
- 1 salle d'aide aux devoirs et stockage de matériel
- 1 sanitaire, 1 douche, 2 lavabos adaptés aux 3-5 ans
- 1 fontaine à eau
- 1 salle dédiée aux cours d'arts plastique
- Cour de l'école primaire et préau

Différents espaces sont aménagés dans les locaux :

- Un espace lecture avec des canapés
- un espace peinture et activités
- un espace jeux de construction
- un coin dînette et différentes tables pour les jeux de sociétés et coloriage

L'inscription à l'accueil se fait via un formulaire d'inscription fourni par la mairie ou par l'accueil périscolaire, à compléter par des documents.

Tout dossier incomplet ne permettra pas l'inscription de l'enfant.

Le règlement intérieur de l'accueil périscolaire a été rédigé par l'organisateur, il est affiché dans le hall.

Les factures seront transmises chaque début de mois aux familles en main propre, le paiement sera à envoyer à la mairie.

TARIFS COMMUNAUX 2019

ACCUEIL PERISCOLAIRE (au 2 septembre 2019)

Quotient familial ≤ 540 €	0,83 €
Quotient familial : 540 € < QF ≤ 780 €	1,16 €
Quotient familial : 780 € < QF ≤ 1040 €	1,41 €
Quotient familial : > 1 040 €	1,66 €

CANTINE (au 2 septembre 2019)

Quotient familial ≤ 540 €	1,67 €
Quotient familial : 540 € < QF ≤ 780 €	2,08 €
Quotient familial : > 780 €	2,78 €
Instituteurs ou personnel communal	5,05 €

Déroulement d'une journée type

7h15	Ouverture de l'accueil périscolaire	Pointage des enfants, arrivées échelonnés des enfants Jeux libres et activités
7h45	Arrivée d'une animatrice	
8h00	Arrivée d'une animatrice	
8h30	Fermeture de l'accueil périscolaire	Rangement de l'accueil Les enfants se préparent et sont amenés dans les classes
Ecole		
12h-13h30	Repas du midi et temps libre sur la cour	Le repas se déroule dans le restaurant scolaire
16h30	Temps du goûter	Le goûter est préparé dans la cuisine du restaurant scolaire par la directrice de l'accueil

		<p>périscolaire</p> <p>Les parents inscrivent les enfants sur les feuilles de listing qui sont affichés à côté des classes (maternelle)</p> <p>Pour les élémentaires, les enfants préviennent la maitresse</p>
16h55	Fin du goûter	<p>Le goûter se termine à 16h55, une animatrice prend un groupe de 11 enfants pour la surveillance aux devoirs (non obligatoire, choix des parents)</p> <p>Une autre animatrice va sur la cour avec un groupe d'enfants</p> <p>Le dernier ou la dernière animatrice propose une activité</p> <p>La directrice pointe les enfants qui partent de manière échelonné</p> <p>Les enfants ont libre choix de leur activité une fois les devoirs faits</p>
18h45	Fermeture de l'accueil périscolaire	<p>La directrice et un animateur ferment l'accueil périscolaire</p>

Formation et fonctionnement de l'équipe d'animation :

Directrice : **PHILLIPE Ludivine** titulaire d'un BAFA et d'un BAFD

Directrice adjointe : **HENRY Christine** titulaire du concours d'ATSEM et d'un BAFD (ATSEM petite section)

Animateurs/animatrices : **RANNOU Andy** titulaire d'un BPJEPS APT et du CC ACM

BOMBLED Cécile titulaire du BAFA et concours d'ATSEM (ATSEM Grande Section)

BOUILLER Françoise titulaire du BAFA et concours d'ATSEM (ATSEM Moyenne Section)

Le taux d'encadrement est de : **1 pour 14 pour les enfants de moins de 6 ans**
1 pour 18 pour les enfants de plus de 6 ans

Des réunions de préparations et de bilan de deux heures ont lieu à chaque fin de périodes scolaires avec l'équipe d'animation.

Lors de ces réunions plusieurs points seront abordés tels que :

- Les projets d'activités
- Fonctionnement de l'accueil
- Temps du goûter
- Evaluation des objectifs

Les animateurs et animatrices se doivent de faire le lien avec les familles, impliquer les enfants et susciter l'envie de participer et garantir la sécurité morale et physique des enfants.

L'équipe d'animation veillera au bon déroulement de l'accueil périscolaire.

Le matin, la transition entre la maison et l'accueil pouvant être un moment difficile pour les enfants, surtout les plus jeunes, l'équipe sera à leur écoute et sera les mettre en confiance. Elle sera capable de les consoler, de les rassurer n leur proposant des activités ou des jeux.

Les intentions éducatives

D'après le projet éducatif de Saint-Agathon, l'accueil périscolaire est un lieu où se mêlent plaisir, jeu et partage. Il est accessible à tous et répond aux besoins des parents.

Ce lieu charnière favorise le partenariat entre les acteurs éducatifs (parents, enfants, enseignants, animateurs).

Il se donne plusieurs missions :

- ***L'apprentissage de la citoyenneté***
- ***Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et apprendre à vivre en collectivité***
- ***Découvrir de nouvelles activités***
- ***L'Epanouissement personnel et l'acquisition de l'autonomie***

Les activités collectives seront privilégiées pour le développement dans la vie sociale.

Pour y répondre voici les **objectifs pédagogiques** déterminés par l'équipe d'animation :

- **Favoriser l'autonomie**
 - Charger les enfants de missions lors du repas du midi et du goûter (débarrasser les verres, les pichets, servir le goûter, laver les tables etc.)
 - CM1 et CM2 aident les maternelles à s'habiller et à passer aux toilettes
 - Les enfants se servent seul de l'eau à l'accueil périscolaire (verre en libre-service)
 - Se rendre seul sur la cour
 - Utiliser les possibilités qu'offre l'accueil (jeux de sociétés, dessin, kapla, clip-toys, dinette etc..)
- **Favoriser le développement de l'enfant**
 - Chaque année un fil conducteur est choisi par l'équipe d'animation
L'équipe d'animation propose différentes activités à chaque période le matin et le soir

- Faire venir un intervenant extérieur
- Découvrir de nouveaux jeux de sociétés

- **Le respect des autres et des règles**

- Instaurer des règles à l'accueil périscolaire
- Garder ses distances avec l'enfant
- Etre bienveillant envers les autres
- Sortir un jeu = le ranger avant de partir
- Apprendre et respecter les règles d'un jeu (jeux de société ou sportif)

Le **fil conducteur** concernant les activités pour cette année **2019/2020** sera le **thème du Cirque !**

Il sera décliné à chaque période par le biais de nouvelles activités manuelles, sportives ou d'expression.

Les activités seront régulièrement affichées dans un premier temps dans la garderie puis ramenés à la maison par l'enfant.

Un spectacle de fin d'année est prévu sur ce thème.



Les relations avec les parents

Les parents pourront échanger avec la directrice et les animateurs à l'accueil du matin et du soir.

Ce sera l'occasion de donner les informations concernant l'enfant.

Pour l'équipe d'animation c'est le moment de donner son ressenti sur l'enfant, sur son niveau de fatigue, son humeur ou de faire part d'un problème rencontré.

Les parents peuvent déposer les enfants à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 18h45 le soir.

Une pénalité financière sera attribuée au bout de deux retards. (10€)

Les parents peuvent être sollicités pour des besoins matériels. (bouteilles d'eau, papiers toilettes, journaux etc..)

Accueil des enfants atteints de trouble de la santé ou de handicap

Il faut être capable d'accueillir les enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela différents objectifs :

- Permettre aux enfants de passer de bons moments avec les autres
- Répondre à leurs besoins physiologiques afin de ne pas les mettre en insécurité
- Développer chez les autres enfants le respect de la différence

Il est important de pouvoir rencontrer les parents et l'enfant.

Cela permettra de connaître l'enfant, ses difficultés, ses troubles et aux parents de transmettre le maximum d'informations.

La directrice établira à la suite de cet entretien une fiche de renseignements complémentaires et un protocole individualisé.

Elle informera et sensibilisera l'équipe d'animation ainsi que les enfants.

L'équipe prendra le temps d'échanger sur les problèmes rencontrés, les points positifs et les pistes d'améliorations.